



## Appel du CCN aux syndicats et aux militants de la CGT

La mobilisation contre le projet de loi Travail rassemble toujours plus de salariés et s'enracine durablement.

Le mépris et l'agressivité qu'exprime le gouvernement contre le mouvement social et les organisations syndicales parties-prenantes est inacceptable ! Interdictions de manifester, levées des piquets de grève, charges des forces de l'ordre : la volonté est bien de faire plier et d'étouffer le mouvement social. Cette perte de sang-froid est le signe d'un gouvernement aux abois !

La réponse des salariés ne s'est pas fait attendre : multiplication des décisions de grève et d'actions.

Le CCN rappelle que le droit de grève est un droit constitutionnel. Le CCN apporte tout son soutien aux salariés mobilisés. Il condamne unanimement la violence déployée par le gouvernement pour briser l'action collective des salariés, notamment dans le secteur pétrolier, à l'image de la répression violente qui s'est produite à Fos ce matin.

Dans le même temps, ce week-end, le gouvernement a été contraint de répondre à la revendication des salariés du transport concernant la rémunération des heures supplémentaires. Ce recul démontre que :

- la lutte paie et c'est une excellente nouvelle pour les milliers de salariés qui luttent pour le retrait du projet de loi travail. Cela doit évidemment encourager l'ensemble des salariés à rejoindre le mouvement.
- Le projet de loi a bel et bien un impact majeur sur le quotidien de tous les salariés, en particulier leur rémunération. Le gouvernement a été obligé de l'avouer : c'est le dumping social généralisé !

Elargir, durcir la mobilisation, c'est multiplier la tenue d'assemblées générales partout avec les salariés sur leur cahier revendicatif. Cela nécessite l'engagement de toute la CGT, militants, élus, mandatés et syndiqués.

Transformer leur opposition au projet de loi régressif, c'est impulser la votation citoyenne qui va être organisée dans les entreprises et les administrations mais aussi sur les lieux d'étude et dans les lieux publics, partout dans le pays.

Les organisations du CCN, réunies le 24 et 25 mai, appellent tous les syndicats à poursuivre et amplifier la mobilisation :

- ils multiplieront les assemblées générales avec les salariés pour décider des suites du mouvement ;
- ils créeront les conditions de la réussite des prochaines journées d'action : celle du 26 mai, la manifestation unitaire à Paris le 14 juin, et toutes celles qui seront proposées dans l'intervalle comme dès la semaine prochaine à la RATP, dans l'aviation civile, les Cheminots...

- ils inciteront les salariés et la population à participer à la votation citoyenne pour manifester leur opposition à la loi travail et imposer un code du travail du XXI<sup>ème</sup> siècle.

Une nouvelle journée de mobilisation permettra la remise de cette votation pendant le débat parlementaire, après le 14 juin. C'est une nouvelle perspective pour permettre à encore plus de salariés, jeunes, privés d'emploi, retraités de s'engager dans la mobilisation.

Partout dans le pays, dans les entreprises, dans les administrations, les localités, de nombreuses initiatives sont menées pour amplifier la lutte et obtenir le retrait du projet de loi et l'ouverture de négociations porteuses de progrès social. Toutes ces actions doivent renforcer celles déjà engagées par de nombreux secteurs.

La victoire est à portée de main.

Montreuil, le 24 mai 2016